

# Procédure CoachCopro à destination des syndics

Cette procédure a pour objectif d'expliquer la manière dont le gestionnaire peut :

1. Se créer un compte sur CoachCopro [Comment s'inscrire sur CoachCopro ?](#)
2. Rajouter d'autres copropriétés à son compte [Comment ajouter une nouvelle copropriété ?](#)
3. Trouver un professionnel sur l'annuaire [Comment rechercher un professionnel sur l'annuaire CoachCopro ?](#)

# Comment s'inscrire sur CoachCopro ?

1. Rendez-vous sur [CoachCopro.com](https://CoachCopro.com)



2. Cliquez sur l'icône de compte en haut à droite



3. Cliquez ensuite sur *créer mon compte*

- ➔ Remplissez l'adresse de la 1<sup>ère</sup> copropriété que vous souhaitez renseigner en saisissant : Code Postal/ Ville/ Voie / numéro de voie
- ➔ Enregistrez-vous en tant que gestionnaire de syndic
- ➔ Renseignez votre agence  
*Vous ne trouvez pas votre agence avec le moteur de recherche ? Ici on cherche la raison sociale de l'agence, attachée à un numéro de SIRET. Attention notamment aux acronymes, et à bien chercher le nom légal, et pas le nom d'usage de l'agence.*
- ➔ Renseignez votre mail

Votre inscription est désormais enregistrée.

Votre compte devra d'abord être validé par les conseillers pour éviter un possible doublon (adresse de copropriété déjà existante) avant que vous n'ayez accès à votre espace.

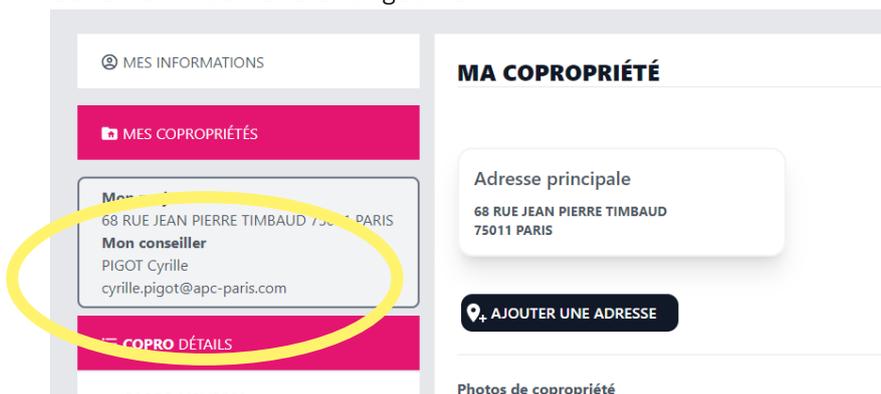
Une fois l'inscription réalisée, un mail vous sera envoyé. Si ce n'est pas déjà fait, la participation à une réunion collective vous sera demandé pour que l'accompagnement puisse ensuite se faire.

Vous aurez ensuite accès à votre portefeuille sous ce format :



Il vous sera ensuite demandé de remplir les informations principales de la copropriété selon les informations accessibles facilement : nombre de lots par type, type de chauffage, année de construction etc.

En regardant les détails de la copropriété, lorsque celle-ci sera validée, vous aurez accès au nom du conseiller sur le volet de gauche.



# Comment ajouter une nouvelle copropriété ?

1. Rendez-vous sur [CoachCopro.com](https://CoachCopro.com)

Connectez-vous avec vos identifiants.

Sur votre page d'accueil, vous aurez le tableau de bord suivant :

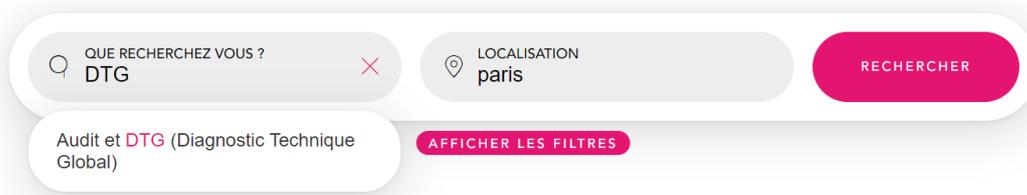


2. Cliquez sur la page *MES COPROPRIETES* sur la gauche de l'écran
3. Puis cliquez sur le bouton *Ajout d'une nouvelle copropriété*.
4. Renseignez l'adresse de cette nouvelle copropriété  
Code Postal/ Ville/ Voie / numéro de voie
5. Attendez la validation de cette nouvelle copropriété par les conseillers

# Comment rechercher un professionnel sur l'annuaire CoachCopro

1. Rendez-vous sur <https://grandparis.annuaire-coachcopro.com/>
2. Renseignez l'objet de votre recherche

Il peut s'agir de mots clés comme : *DTG ; Solaire ; architecte ; chauffage*



3. Précisez votre recherche si besoin

Différents filtres sont disponibles pour affiner votre recherche :

- Localisation
- Taille du logement
- Prestataires avec des références (il s'agit de professionnels ayant déjà travaillé sur des projets que nous avons suivis)

**AFFICHER LES FILTRES**

#### Taille du projet

inférieur à 10 logements

entre 10 et 30 logements

supérieur à 30 logements

Afficher les résultats avec des références en premier

**APPLIQUER**

4. Cliquez sur la fiche du professionnel

Vous y trouverez :

- Les infos et contact du professionnel : mail, site internet, adresse
- Une description de sa structure et de son activité
- Les prestations proposées par le professionnel